



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 28 avril 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 5.1, 6.1.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h05.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'au 1.2.2), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 3.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.5)

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pierre CONTOZ

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : JP. MICHAUD, A. POULIN, P. CONTOZ

Mandataires : M. DONEY, F. PRESSE, D. HUOT

Délibération n°2016/003182

Rapport n°1.1.3 - Subvention à la Brassicomtoise Route des Brasseurs de Franche-Comté

Subvention à la Brassicomtoise Route des Brasseurs de Franche-Comté

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire	
BP 2016 « Communication, dont magazine »	Montant prévu au BP 2016 : 21 500 € Montant de l'opération : 1 000 €

Résumé :

16 brasseurs comtois se sont réunis au sein d'une association qui structure une « Route des brasseurs », la Brassicomtoise. Parmi ces producteurs, 4 sont grand bisontins et 3 nouveaux projets issus du territoire de l'agglomération pourraient aussi rejoindre l'association dans les prochains mois.

Cette démarche de structuration espère générer des retombées touristiques et économiques sur le territoire.

À ce titre, il est proposé l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'association la Brassicomtoise pour permettre d'assurer une meilleure visibilité des sites de la route accueillis dans le périmètre du Grand Besançon.

On recense pas moins de 30 brasseries en Franche-Comté. 16 d'entre elles ont constitué un réseau informel d'échanges, de commandes communes et de présence sur des événements. Elles ont aussi développé des partenariats débouchant sur l'idée d'une mise en réseau plus concrète.

Saisissant l'opportunité que représentait ce réseau naissant, la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat a structuré une démarche à vocation économique et touristique, en proposant à ces 16 brasseries de se regrouper dans une « Route des brasseurs ».

La « Brassicomtoise », nom retenu pour cette association professionnelle, est à présent lancée. Elle a été officiellement inaugurée par l'apposition d'une première plaque de site de la route des brasseurs sur l'établissement de Mamirolle, la *Trobonix*, le 18 mars dernier.

Outre cet établissement mamirollais, le Grand Besançon est d'ores et déjà représenté au sein de la Brassicomtoise par trois autres établissements situés à Nancray, Pirey et Besançon (bière du Pintadier). Il est d'ailleurs à noter que c'est le créateur de la brasserie de Nancray (Bière du Doubs) qui est à la tête de cette initiative professionnelle.

Trois autres projets sont également en cours de développement sur le territoire de l'agglomération (dont celui de reprise de la marque Gangloff à Besançon).

Les brasseurs grand bisontins qui intégreront cette route bénéficieront donc du soutien d'une structure constituée avec la Chambre des Métiers et de la communication déployée par cette structure pour chacun de ses adhérents (site internet, dépliant, banderoles, plaque signalétique...).

Le réseau bénéficie d'ores et déjà du soutien de la Région, de l'Europe et du Comité départemental du Tourisme du Doubs.

Au regard de la représentation grand bisontine (déjà ¼ des brasseurs de la route sont sur le territoire de l'agglomération) et de l'attrait touristique et économique que permet ce réseau pour le territoire, il est proposé le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association porteuse du projet.

À noter également : les premiers échanges des services du Grand Besançon avec les membres de la Brassicomtoise ont aussi permis d'envisager des partenariats autour d'événements portés par l'Agglomération. Ainsi, les représentants locaux de la Route des Brasseurs pourraient être présents et bénéficier d'une exclusivité sur les Mardis des rives, la fête de l'agglomération et/ou d'autres événements en 2016 et 2017.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à l'association la Brassicomtoise.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 10 MAI 2016



Contrôle de légalité